Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 3

Wettbewerbe: Concours pour petites villas et maisons familiales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNIQUES

MON JARDIN: LES TRAVAUX DE SAISON

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année dernière, à pareille époque, on pouvait procéder aux premiers semis en pleine terre. Cette année, les conditions atmosphériques n'ont pas été les mêmes, aussi il est préférable d'attendre que le temps et le terrain soient favorables. Il ne faut en aucun temps semer lorsque le sol est encore humide, car la germination des graines se fait dans de mauvaises conditions.

En mars, on peut semer en pleine terre des carottes, variété Nantaise améliorée. Comme ce légume est dévoré au printemps par les araignées, on le sème en mélange soit avec des navets soit avec des radis ronds, roses à bout blanc. On plante des oignons jaunes ou rouges en ayant soin de ne pas les mettre dans une planche où il y a eu des poireaux l'année dernière. De même les échalotes et les aulx à moins qu'on ne les ait plantés en automne. On sème également des laitues pommées et romaines. Lorsqu'on les sème à cette saison, on les cueille au fur et à mesure qu'elles se développent et on les laisse pommer sur place. On plante les fèves par paquets de deux à trois graines à 40 cm. de distance en tous sens. Vers la fin du mois, on peut semer en pleine terre des poireaux pour l'été et l'automne. Semés au printemps, les épinards montent de suite à graines.

On plante les pois nains ou à rames à grains ronds. Pour les premiers semis, on donne la préférence aux variétés à grains ronds qui résistent mieux à la pourriture que les grains ridés. Les espèces à rames donnent une récolte plus abondante.

On plante les fraisiers à gros fruits et des quatresaisons. On les relève avec une petite motte, la reprise est plus facile. En mars, on plante les éclats de rhubarbe, après les avoir détachés du pied mère et, vers la fin du mois, on met en terre les premières pommes de terre hâtives auxquelles on a soin de conserver le premier

C'est le dernier moment pour procéder aux traitements d'hiver des arbres fruitiers. Pour ces travaux qui nécessitent un matériel spécial, il est préférable de s'adresser à un spécialiste.

On procède à la taille des arbres fruitiers et, une fois celle-ci terminée, on laboure pour aérer le sol.

On peut encore planter des arbres fruitiers et arbustes d'ornement.

On taille les rosiers en rajeunissant autant que possible les rameaux. Aux espèces grimpantes et sarmenteuses, on garde de grandes branches qui assureront une floraison abondante. On divise et on met en place les plantes vivaces. Par une journée ensoleillée, on sarcle les massifs de tulipes, jacinthes, etc.

Concours pour petites villas et maisons familiales

Le Département des travaux publics, en collaboration avec la Chambre syndicale des entrepreneurs de charpente et menuiserie ainsi que la Fédération genevoise des corporations, a ouvert entre architectes genevois ou établis à Cenève, un concours d'idées ayant pour but, entre autres, de susciter l'étude de constructions en bois ou en maçonnerie d'une architecture bien adaptée aux sites de la région. Le délai de livraison est fixé au 2 avril 1935. 2000 fr. de prix seront attribués aux meilleurs projets.

Boîte aux lettres

M. G. — Le chalet qui décorait notre page de couverture du numéro de février se trouve à Saanen. Les constructions se rapportant à l'article « La Fenêtre » sont, à une exception près, toutes en Suisse,

M. A. N. — Le service Londres-Rome-Orient, qui était amorcé à Genève, passera, dès cette année, par Zurich, cette ville ayant consenti les subventions nécessaires qui ont été refusées par Genève. Cette dernière ville restera donc désormais en dehors du grand trafic aérien est-ouest. Les horaires d'été 1935 donneront les renseignements sur ce changement d'itinéraire.

Concours de maisons familiales très économiques

Nous rappelons à nos lecteurs architectes ou techniciens le Concours ouvert par l'Union suisse pour l'amélioration du logement, en vue d'obtenir des plans de maisonnettes économiques. Voir à ce sujet l'annonce en dos de couverture du numéro de janvier.

Assemblée générale de l'Union suisse pour l'Amélioration du logement, à Bâle, les 18 et 19 mai 1935

Que tous nos sociétaires se rappellent cette date et témoignent par leur présence, à Bâle, l'intérêt qu'ils portent à la question de l'habitation. La visite à Bâle sera particulièrement intéressante cette année parce qu'elle permettra d'étudier ces problèmes dans l'exposition qui aura lieu dans les halles de la Foire d'échantillons et se rapportera tout spécialement aux maisons de campagne et de vacances. Nous communiquerons ultérieurement un programme détaillé de l'assemblée générale et d'autres renseignements sur l'exposition.

Attribution de récompenses aux meilleures constructions

Sous le patronage du Département des travaux publics, les sociétés suivantes:

Association des intérêts de Genève ;

Section genevoise du Heimatschutz; Société des ingénieurs et architectes (Section de Genève), S. I. A.; Fédération des architectes suisses (Groupe de Genève), F. A. S.;

Société pour l'amélioration du logement;

« Le Guet », Association pour l'urbanisme, ont décidé d'attribuer chaque année des prix et diplômes aux meil-leures constructions édifiées dans le canton de Genève au cours de l'année. Ces récompenses seront distribuées alternativement une année pour les villas les plus intéressantes et, l'année suivante, pour les meilleurs bâtiments locatifs et d'administration. Les propriétaires recevront une récompense en espèces et les architectes un diplôme

Il faut féliciter les sociétés privées comme les pouvoirs publics d'une telle entente qui, à n'en pas douter, aura une influence des plus heureuses sur la valeur des constructions futures qui s'érigeront dans le canton. De cette manière, les propriétaires s'apercevront, peu à peu, qu'ils ont intérêt à s'adresser à des architectes capables puisqu'ils en retireront un avantage matériel immédiat et futur.

Société pour l'amélioration du logement, à Genève

Il est rappelé à nos membres que l'« Habitation » leur est servi gratuitement. Toute réclamation ou renseignement à ce sujet peuvent être adressés au siège de la société, Taconnerie, 3.

Quatorzième congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes

Après le congrès de l'habitation qui aura lieu en juin, à Prague on nous annonce un autre congrès à Londres, du 16 au 20 juillet 1935. Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants : Assainissement de quartiers défectueux ; possibilités d'aménagements de quartiers ; aménagement rural et préservation de la campagne.

Tous les renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : M. H. Chapman, secrétaire organisateur, 25, Bedford Row. Londres W. C. 1.

Omission réparée

La belle vue d'avion de Genève, reproduite dans le numéro de janvier 1935, a été prise par l'excellent pilote suisse Borner.